

BOURSES DE COLLEGE 2017-2018

AVIS AUX ELEVES ET AUX FAMILLES

La campagne des demandes de bourse du collège se termine **le mercredi 18 octobre 2017**.

Passé ce délai, les dossiers **ne seront pas pris en compte** pour le versement des bourses durant l'année scolaire 2017-2018.

Des codes informatiques vous ont été transmis pour la saisie des demandes sur internet, ce mode de demande est à privilégier. Cependant, si vous n'avez pas la possibilité de le faire, vous pouvez retirer un dossier de demande de bourse de collège le plus rapidement possible au service de gestion et de le rapporter à ce même service **avant le mercredi 18 octobre 2017** avec les pièces justificatives demandées (avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 et relevé d'identité bancaire RIB).

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Mme DARDIGNAC au 05.62.11.60.70

Mme FAURE au 05.62.11.60.72

Il est dans votre intérêt de respecter les délais.

Merci.

Catherine FAURE - Gestionnaire